

Ensemble, nous gardons le cap

Rapport de gestion 2021 de CONCORDIA



Sommaire	Page
Chiffres clés englobant toutes les branches d'assurance	4
Portrait	
La proximité, pilier d'une relation de confiance durable	5
Thématique	
Ensemble, nous gardons le cap	6-7
Conseil d'administration	8-9
Honoraires du Conseil d'administration	10
Organigramme	11
Comité directeur et membres de la Direction	12-13
Rémunération au sein du Comité directeur	14
Le groupe CONCORDIA	15-17
Chiffres clés pour l'AOS	18-19
Exercice 2021	
Une bonne santé financière, même en temps de crise	20-22
Rapport financier	23-61

Chiffres clés englobant toutes les branches d'assurance

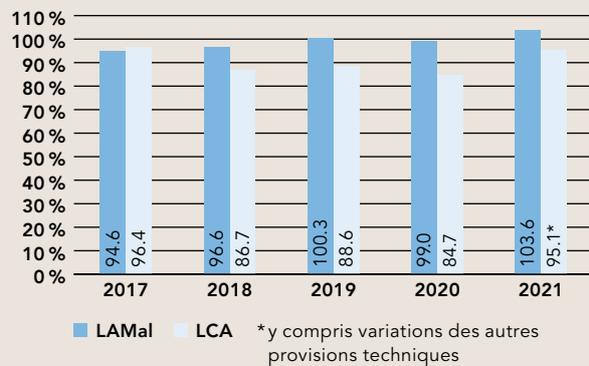
Primes acquises

En millions de CHF

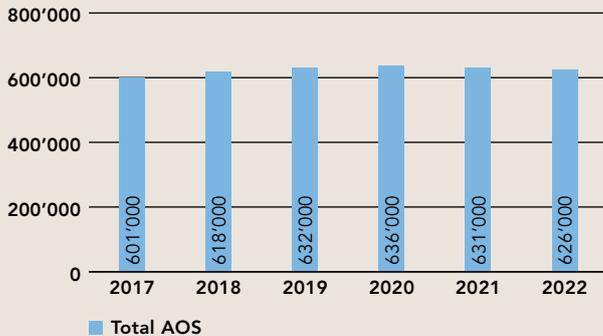


Ratio combiné

Dépenses actuarielles (y compris dépenses d'exploitation)
en pourcentage des primes acquises

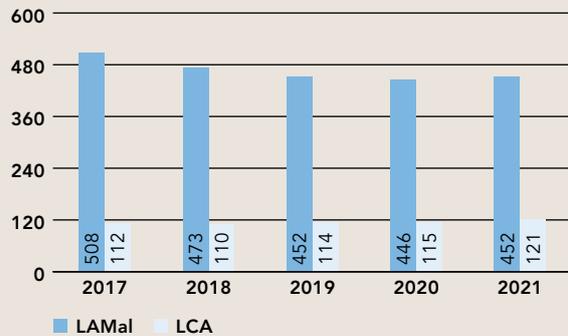


Portefeuille d'assuré-es



État des provisions pour prestations

En millions de CHF



Pourcentage de la clientèle de CONCORDIA dans les modèles d'assurance alternatifs de l'AOS



La proximité, pilier d'une relation de confiance durable

CONCORDIA a été fondée en 1913 sous la forme d'une association d'entraide. À cette époque, si un travailleur ou une travailleuse tombait gravement malade, la pauvreté pouvait toucher toute sa famille. Car privées de leur capacité de travail, les personnes malades étaient aussi privées de salaire. Sans compter que les soins et les médicaments devaient en règle générale être payés de leur poche. Les travailleurs et travailleuses ont alors commencé à unir leurs forces, donnant ainsi naissance à des caisses-maladie d'entreprise et à des associations. Chaque mois, les membres de ces organisations versaient un certain montant dans une caisse commune et bénéficiaient d'un soutien financier en cas de maladie.

Aujourd'hui, plus d'un siècle après sa création, CONCORDIA fait figure d'entreprise moderne sur le marché de la santé. Elle compte parmi les plus grands assureurs-maladie de Suisse et occupe la première place sur le marché dans la Principauté du Liechtenstein. À l'heure actuelle, 626'000 assuré-es lui accordent leur confiance.

Plusieurs raisons sont à l'origine du succès de CONCORDIA: elle se montre proche de ses clients et clientes et fait preuve de compréhension à l'égard de leurs préoccupations et de leurs besoins au quotidien. Par ailleurs, elle offre des services personnalisés de premier ordre, que ce soit dans ses agences et agences locales de Suisse – quelque 190 au total – et ses deux centres clientèle du Liechtenstein ou sur son portail clientèle en ligne et les réseaux sociaux.

Employeur apprécié, CONCORDIA compte près de 1'400 collaborateurs et collaboratrices, dont 700 au Siège principal à Lucerne. 65 % de ses salarié-es sont des femmes. Nombre d'entre elles et eux travaillent à temps partiel, une possibilité offerte par CONCORDIA pour leur permettre de mieux concilier vie privée et vie professionnelle. Quant à l'objectif principal, il reste le même pour tout le monde: gagner la confiance des assuré-es et la conserver.

Ensemble, nous gardons le cap

Quelle direction suivre? Quand l'incertitude plane, il est rassurant de savoir à qui pouvoir faire confiance. Au cours de l'exercice 2021 également, CONCORDIA a été une partenaire fiable pour ses assuré-es, leur proposant des prestations innovantes.

Or, grâce à de solides réserves, CONCORDIA et sa clientèle ont pu traverser cette période sans écueils financiers. Mieux encore: chapeauté par une association à but non lucratif, CONCORDIA a reversé à ses clients et clientes en Suisse et au Liechtenstein un total de CHF 125 millions issus de ses réserves pour la seule année 2021.

Que ce soit dans le domaine de l'assurance ou de la santé, nous ne ménageons pas nos efforts pour accompagner au mieux nos assuré-es. Avec nos prestations, nous prenons à la lettre notre rôle de référence: lorsqu'un problème médical survient, les spécialistes de concordiaMed ont toujours un bon conseil sous la main, même si la personne concernée se trouve à l'étranger, hors des sentiers battus et loin de tout cadre familial. Quant à notre Boussole santé, elle fournit des informations complètes qui permettent de prendre des décisions liées à la santé en toute connaissance de cause.

Ces services, nos assuré-es les apprécient. Nous le savons, car jamais encore avant 2021 nous n'avions compté un nombre de résiliations si faible en fin d'année. CONCORDIA demeure l'un des assureurs-maladie de Suisse qui enregistre le taux de résiliation le plus faible.



Conseil d'administration



Andreas Lauterburg
Dr phil. nat.
Président

Entrepreneur

Membre du Conseil d'administration depuis 2006

Commission du personnel, président

Commission des finances, membre

Commission technologique, membre

Fondation Caisse de pension, président

Conseil d'administration

d'Hôtel CASCADA SA, président

Conseil d'administration de

SOLIDA Assurances SA, membre



Dorothea Zünd-Bienz
Experte-comptable
et fiscale diplômée
Vice-présidente

Entrepreneuse

Membre du Conseil d'administration depuis 2014

Commission du personnel, membre



Maurice Eglin
Ing. info. dipl. EPF

**Chef réseaux et interopérabilité
en cybersécurité DDPS**

Membre du Conseil d'administration depuis 2010

Commission technologique, président



Pr Martin Eling
Dr en sc. pol.

**Professeur en management de
l'assurance, HSG**

Membre du Conseil d'administration depuis 2017



Ruth Humbel
Lic. en droit

Conseillère nationale

Membre du Conseil d'administration depuis 2014



Eva Jaisli
Dre h. c.

Entrepreneuse

Membre du Conseil d'administration depuis 2010

Commission des finances, membre



Donat P. Marxer

Dr en sc. éc., ing. HTL

Entrepreneur

Membre du Conseil d'administration
depuis 2017



Felix Muff

Lic. en droit, avocat

Compliance manager

Membre du Conseil d'administration
depuis 2011
Commission des finances, président



Markus Wyss

Dr phil. nat.

Entrepreneur

Membre du Conseil d'administration
depuis 2009
Commission technologique, membre
Commission du personnel, membre
Conseil d'administration
d'Hôtel CASCADA SA, membre

Honoraires du Conseil d'administration

Au cours de l'exercice 2021, un montant total de CHF 220'162 a été versé à titre d'honoraires, jetons de présence compris, aux membres du Conseil d'administration de CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA. La somme en question comprend les honoraires du président du Conseil d'administration, qui se sont élevés à CHF 67'980. CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA gère les activités régies par la LAMal en Suisse et la LAMal au Liechtenstein.

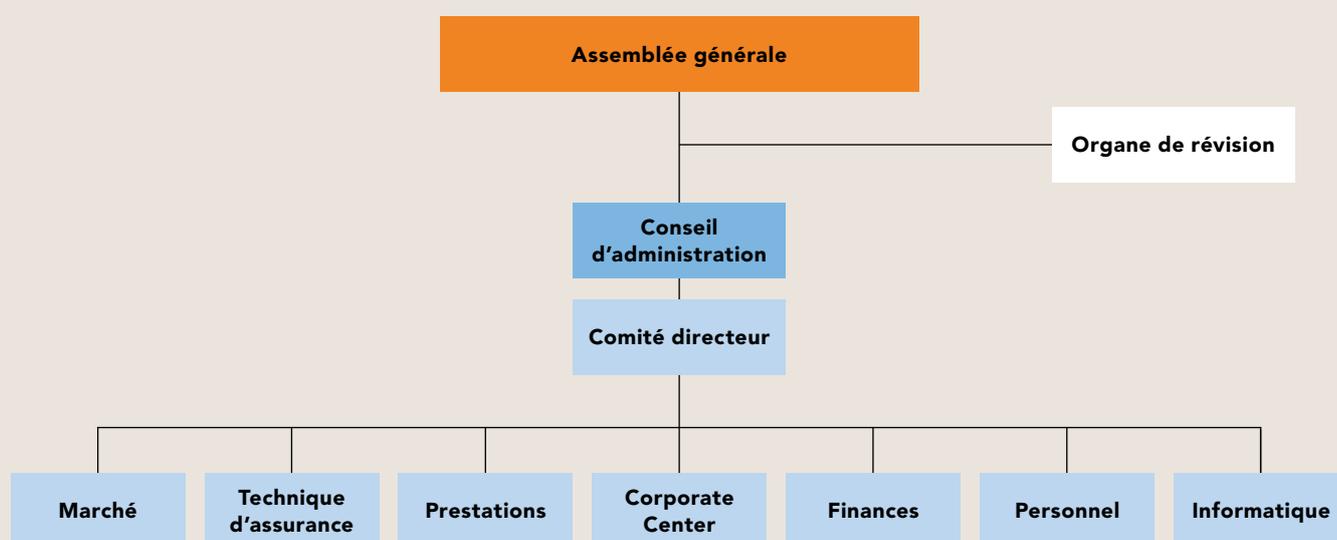
Jetons de présence compris, les membres du Conseil d'administration ont touché des honoraires d'un total de CHF 397'489, dont CHF 143'775 versés au président du Conseil d'administration, pour les sociétés suivantes:

- CONCORDIA Assurances SA;
- l'association CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents;
- CONCORDIA Participations SA;
- la Fondation Konkordia (Stiftung Kranken- und Unfallkasse Konkordia);
- SOLIDA Assurances SA;
- Hôtel CASCADA SA;
- Monvia SA;
- la Fondation Caisse de pension de CONCORDIA.

Le président du Conseil d'administration de CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA dirige aussi les conseils d'administration et conseils de fondation des sociétés mentionnées précédemment, hormis ceux de SOLIDA Assurances SA et de Monvia SA. Aucun mandat n'est attribué à des cabinets de conseil pour la gestion stratégique des sociétés.

Le Conseil d'administration ne perçoit pas de rémunérations variables. Les membres du Conseil d'administration ne peuvent accepter aucun autre mandat de conseil rémunéré au sein de CONCORDIA et ne se voient accorder ni prêts ni hypothèques. Ils et elles n'ont pas non plus le droit d'être rattaché-es à la Caisse de pension de CONCORDIA, mais doivent subvenir personnellement à leur prévoyance vieillesse. Par ailleurs, aucune indemnité n'est versée aux ancien-nes membres du Conseil d'administration.

Organigramme de CONCORDIA



Organe de révision

PricewaterhouseCoopers SA

Lucerne

Comité directeur



Nikolai Dittli
CEO

Membre du Comité directeur
depuis 2001

*Licence en sciences politiques,
Université de Berne
Licence en théologie, Université de Lucerne*



Agnes Durrer
Vice-CEO, Corporate Center

Membre du Comité directeur
depuis 2003

*Brevet d'avocate et de notaire, OW
Licence en droit, Université de Lausanne*



Peter Anderegg
Personnel

Membre du Comité directeur
depuis 2016

MBA, OUBS



Christoph Braschler
Dr en sc. éc.
Finances

Membre du Comité directeur
depuis 2007

Doctorat en sciences économiques, HSG



Stefan Pleisch
Dr en sc.
Informatique

Membre du Comité directeur
depuis 2014

Doctorat en sciences, EPFL



Hansjörg Setz
Marché

Membre du Comité directeur
depuis 2012

*Executive MBA, HSG
Licence en sciences politiques,
Université de Berne*



Kurt Stricker
Technique d'assurance

Membre du Comité directeur
depuis 2019

Diplôme d'économiste d'entreprise HES
Executive MBA, Haute école de Lucerne



Séverine Müller
Prestations

Membre du Comité directeur
depuis 2021

Brevet d'avocate, LU
Licence en droit, Université de Zurich



Jürg Vontobel
Dr en méd.
Tâches spéciales

Membre du Comité directeur
depuis 2007

Doctorat en médecine, Université de Zurich

Membres de la Direction au 31 décembre 2021

Raphael Auf der Maur
Ruedi Bachmann
Markus Bingisser
Alexander Birrer
Astrid Brändlin
Jeannine Frey

Bruno Haltmeier
Fabienne Hasler
Guido Leu, Dr phil.
Robert Lustenberger
Michael Morger
Rolf Nick

Antonio Reis
Urs Scholl
Gaby Streit
Ulrich Tanner, Dr en méd.
Fabienne Weiss

Rémunération au sein du Comité directeur

Pour l'exercice 2021, les membres du Comité directeur de CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA et CONCORDIA Assurances SA ont perçu des rémunérations (part variable et cotisations à la Caisse de pension incluses) d'un montant total de CHF 3'016'093, dont CHF 1'658'851 pour CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA. Cette dernière englobe les domaines d'activité ressortissant à la LAMal en Suisse, ainsi qu'à la LAMal au Liechtenstein. Le salaire du CEO est compris dans ces montants. Il s'est chiffré pour les deux sociétés à CHF 522'715, part variable et cotisations à la Caisse de pension comprises, dont CHF 287'493 pour CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA. Ces chiffres représentent une légère baisse par rapport à l'année précédente.

Pour le Comité directeur, la part variable ne peut dépasser 10 %. Elle est liée à des objectifs à long terme (accroissement et satisfaction de la clientèle, réserves et provisions, qualité des services, etc.), dont la réalisation est évaluée au bout de trois ans.

Les membres du Comité directeur ont l'obligation de céder à CONCORDIA les honoraires et jetons de présence que leur a rapportés l'ensemble de leurs mandats pour le compte de CONCORDIA au sein et en dehors du groupe. CONCORDIA n'octroie pas d'indemnités de départ, ni de parachutes dorés. Les gratifications pour ancienneté de service sont réglées de la même manière que pour les autres collaborateurs et collaboratrices. Les membres du Comité directeur ne se voient accorder ni prêts ni hypothèques.

Entreprises et fondations

Font partie du groupe CONCORDIA les entreprises et les fondations suivantes:



L'**association CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents**, avec siège à Lucerne, constitue la structure faitière du groupe CONCORDIA. Elle a été fondée en 1913. L'ensemble des autres sociétés et fondations sont issues de cette association ou ont été créées avec son concours. Devient membre de l'association CONCORDIA toute personne physique domiciliée dans son rayon d'activité qui a conclu une assurance obligatoire des soins ou une assurance des soins complémentaire à l'assurance obligatoire des soins (à l'exception de l'Assurance vacances et voyages) auprès d'une société du groupe CONCORDIA, à moins qu'elle ne refuse expressément cette admission.

CONCORDIA Participations SA, avec siège à Lucerne, est la holding du groupe CONCORDIA. Elle appartient à l'association et détient toutes les participations du groupe pour lesquelles un autre régime de propriété ne paraît pas plus adéquat.

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA, avec siège à Lucerne, gère l'assurance obligatoire des soins et l'assurance facultative d'indemnités journalières selon la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) en vigueur en Suisse, de même que l'assurance-maladie obligatoire, les assurances complémentaires facultatives et l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie selon la LAMal liechtensteinoise.

CONCORDIA Assurances SA, avec siège à Lucerne, propose des assurances complémentaires et des solutions de prévoyance selon la loi fédérale sur le contrat d'assurance (LCA).

La **Fondation Konkordia** (Stiftung Kranken- und Unfallkasse Konkordia), avec siège à Lucerne, a été fondée en 1982. Elle verse des dons destinés aux assurés de CONCORDIA.

La **Fondation Caisse de pension de CONCORDIA**, avec siège à Lucerne, s'occupe de la prévoyance professionnelle des collaborateurs et collaboratrices de CONCORDIA en Suisse.

monvia

Monvia SA, avec siège à Lucerne, exploite huit centres de santé réunissant des médecins de famille dans les cantons d'Argovie, de Berne, de Lucerne, de Soleure et de Zurich, et gère la centrale d'appels concordiaMed, disponible pour les questions d'ordre médical. Situés dans des zones aussi bien rurales qu'urbaines, les centres Monvia proposent des soins de base ambulatoires pour toute la famille. Ainsi, des pédiatres et des gynécologues y travaillent aux côtés de médecins généralistes. Monvia est une filiale de CONCORDIA Participations SA fonctionnant de manière autonome. Elle est indépendante sur le plan médical.

sanacare

Sanacare SA, avec siège à Winterthur, appartient pour moitié à CONCORDIA Participations SA et pour moitié à Sanitas. Elle gère treize cabinets de groupe de médecins de famille dans les cantons d'Argovie, de Berne, de Lucerne, de Saint-Gall, de Schwyz, du Tessin et de Zurich. Structure de soins intégrés disposant de cabinets parfaitement rodés et proposant une chaîne thérapeutique complète, Sanacare s'engage pour la qualité des prestations et pour la stabilisation des coûts dans le domaine de la santé.

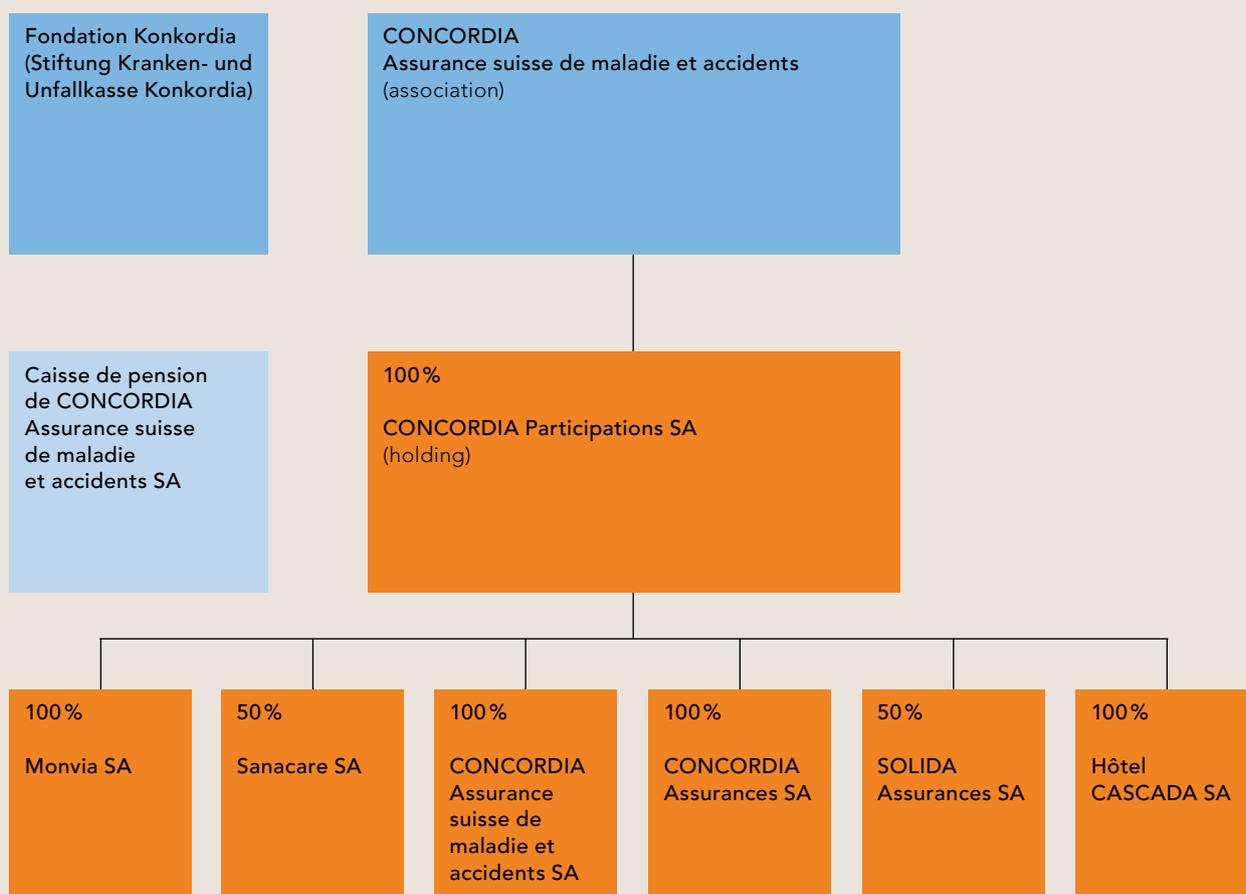


Hôtel CASCADA SA, avec siège à Lucerne, gère l'hôtel CASCADA et le restaurant BOLERO installés dans l'immeuble contigu au Siège principal de CONCORDIA. Cette dernière y dispose également de salles de formation.



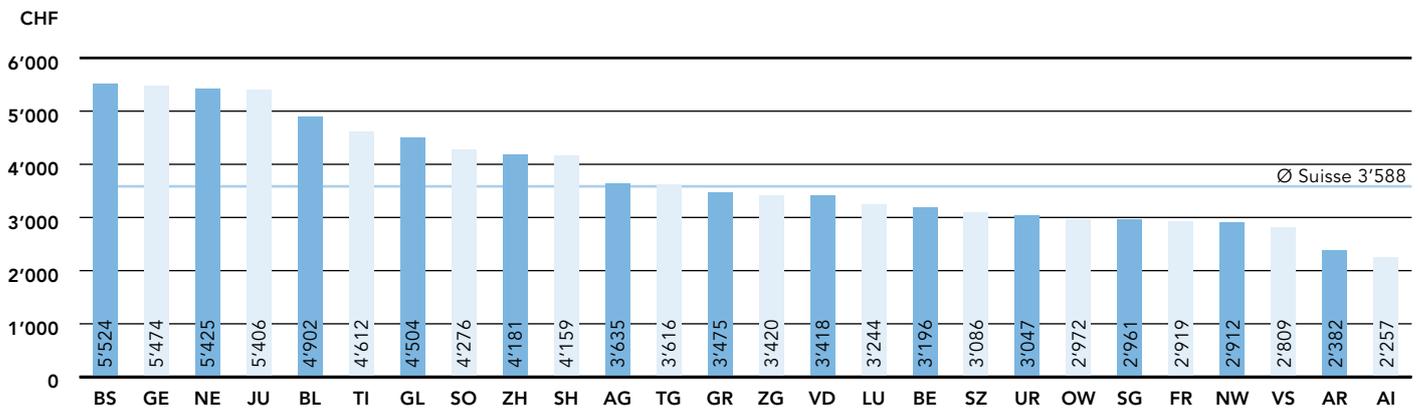
SOLIDA Assurances SA, avec siège à Zurich, appartient pour moitié à CONCORDIA Participations SA et pour moitié à Helsana. Elle offre des assurances-accidents en complément à l'assurance-maladie.

Organigramme du groupe CONCORDIA

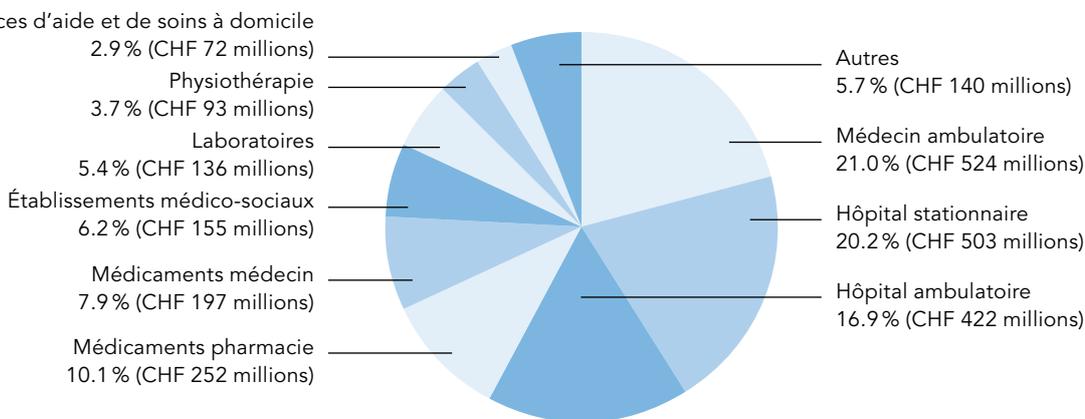


Chiffres clés pour l'AOS

Prestations AOS nettes de CONCORDIA en 2021 par personne assurée et par canton



Prestations AOS brutes de CONCORDIA en 2021 par catégorie de coûts (hors Liechtenstein)



Chiffres clés AOS Suisse (incluant UE/AELE, en millions de CHF)

	2021	2020	+/- en%
Primes acquises	2'137.8	2'123.6	0.7 %
Charge de sinistres et de prestations	-2'074.8	-1'941.4	6.9 %
dont prestations	-2'521.1	-2'375.1	6.1 %
dont participations aux coûts	320.6	310.0	3.4 %
dont compensation des risques	125.7	123.7	1.6 %
Frais d'exploitation	-106.2	-104.3	1.8 %
Résultat	-71.2	28.1	
Résultat par personne assurée	-CHF 118	CHF 46	
Taux de sinistres	97.8 %	94.6 %	3.4 %
Taux de frais	5.0 %	4.9 %	2.0 %
Ratio combiné	102.8 %	99.5 %	3.3 %
État des provisions	399.2	402.1	-0.7 %
État des réserves selon les comptes annuels statutaires	711.0	782.2	-9.1 %

Franchise à option AOS Suisse des adultes (à partir de 19 ans)

		Part au 01.01.2022	Part au 01.01.2021
Franchise de base	CHF 300	54.3 %	53.9 %
Franchise à option	CHF 500	6.2 %	6.5 %
Franchise à option	CHF 1'000	2.8 %	3.0 %
Franchise à option	CHF 1'500	6.7 %	7.2 %
Franchise à option	CHF 2'000	2.3 %	2.5 %
Franchise à option	CHF 2'500	27.7 %	26.9 %

Effectifs AOS Suisse/Principauté du Liechtenstein

	01.01.2022	01.01.2021	+/- en%
Nombre d'assuré·es			
AOS, totalité de l'association	625'943	631'621	-0.9 %
Part Liechtenstein	26'350	26'486	-0.5 %
Part Suisse	599'593	605'135	-0.9 %
Suisse: adolescent·es et adultes avec franchise à option	213'725	216'490	-1.3 %
Suisse: assurance médecin de famille	416'999	420'104	-0.7 %
Suisse: assurance HMO	92'071	91'687	0.4 %
Total Managed Care	509'070	511'791	-0.5 %

Une bonne santé financière, même en temps de crise

D'un point de vue financier, la pandémie de Covid-19 a eu un impact considérable en 2021, ce qui en a fait le principal sujet de préoccupation. On constate un renchérissement notable des coûts dans le domaine de l'assurance de base. Sur l'ensemble de l'année, les dépenses en prestations par personne assurée ont connu un accroissement de 7.2 % dans l'assurance obligatoire des soins (AOS), une envolée qui a entraîné une perte actuarielle dans ce secteur. Dans celui des assurances complémentaires, ce renchérissement s'est également fait sentir, conduisant à un résultat technique plus bas que celui de l'année précédente. En raison de l'humeur positive sur les marchés de capitaux, CONCORDIA a pu obtenir un bon résultat pour ses placements. Ainsi, elle a pu verser à titre facultatif la somme de presque CHF 125 millions à ses assurés en 2021. En 2022 aussi, CONCORDIA fera profiter sa clientèle de sa bonne santé financière, puisqu'elle effectuera un versement d'un montant total de CHF 73 millions tiré de ses réserves.

Résultat global de toutes les branches d'assurance en Suisse et dans la Principauté du Liechtenstein

La flambée des coûts des prestations dans l'assurance obligatoire des soins (AOS, assurance de base) s'est soldée par une perte de CHF 89 millions pour CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA. En revanche, CONCORDIA Assurances SA a clôturé l'exercice écoulé avec un excédent de produits s'élevant à CHF 44 millions malgré une conjoncture difficile.

L'ensemble des capitaux propres s'est amenuisé en raison des pertes enregistrées pour CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA, chutant de CHF 50 millions pour s'établir à environ CHF 1.4 milliard, ce qui correspond à un taux de capitaux propres de 43%. Néanmoins, CONCORDIA continue à disposer de toutes les provisions nécessaires pour pouvoir honorer ses engagements financiers envers ses clients et clientes à tout moment.

Par rapport à l'année précédente, les primes acquises ont enregistré une majoration de CHF 11 millions (+ 0.4%) pour totaliser

CHF 2.9 milliards. Du fait d'une augmentation des coûts des prestations supérieure à la normale, les charges de sinistres se sont envolées à CHF 2.7 milliards, ce qui représente une hausse de CHF 149 millions (+ 5.8%).

CONCORDIA gère des placements de capitaux à hauteur d'environ CHF 2.7 milliards. Ces fonds reflètent les provisions et les réserves de l'entreprise. Dans le domaine des placements de capitaux, la préservation de ce patrimoine constitue l'objectif premier de CONCORDIA. Bien qu'elle ait adopté une stratégie prudente, elle a pu bénéficier de l'évolution favorable sur les marchés de capitaux, aussi bien pour CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA (+ 2.7%) que pour CONCORDIA Assurances SA (+ 2.4%). À la date de clôture de l'exercice, CONCORDIA disposait de réserves de fluctuation de valeur inscrites au bilan se chiffrant à un total de CHF 399 millions, ce qui correspond à environ 15% des placements de capitaux. Ces réserves servent à atténuer les fluctuations de cours à venir. Ainsi, CONCORDIA est en mesure de fixer ses primes indépendamment d'éventuelles évolutions négatives sur les marchés de capitaux.

Assurances selon la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal)

Les assurances selon la LAMal ont enregistré une perte annuelle de CHF 89 millions. La hausse des dépenses en presta-

tions dans l'AOS, supérieure à la normale (+ 7.2% par personne assurée), n'a pu être compensée qu'en partie grâce à des recettes de primes plus élevées (+ 1.8% par personne assurée). Cela a conduit à un résultat technique négatif de -CHF 35 millions (avant provisions). Le ratio combiné dans l'AOS en Suisse s'est élevé à 102.8%. La politique commerciale de CONCORDIA étant basée sur la prudence et l'anticipation, les réserves de l'AOS se situent toujours au-dessus des exigences légales en matière de solvabilité fixées par l'autorité de surveillance. En 2021 aussi, la clientèle de CONCORDIA a directement profité de cette bonne assise financière. En plus d'un versement volontaire de CHF 27.3 millions à partir de ses réserves, elle a redistribué CHF 92 millions à ses assuré-es en Suisse dans le cadre d'une compensation des primes. Dans l'ensemble, CONCORDIA a donc fait participer sa clientèle à son succès à hauteur de quelque CHF 120 millions pour l'année 2021.

Grâce à la très bonne situation de ses réserves, CONCORDIA procédera en 2022 à un nouveau versement à titre volontaire en distribuant cet automne à ses assuré-es AOS en Suisse la somme de CHF 73 millions tirée de ses réserves.

Des frais d'administration peu élevés

En outre, CONCORDIA continuera à tout mettre en œuvre pour maintenir ses frais d'administration à un bas niveau.

En 2021, pour chaque franc de prime payé dans le cadre de l'AOS, seuls 5 centimes ont été affectés aux frais d'administration. Les coûts supplémentaires engendrés par la pandémie de Covid-19 ont, eux, avoisiné CHF 1 million en 2021. Ce montant inclut entre autres les mesures de protection du personnel de l'entreprise et l'acquisition de moyens informatiques supplémentaires pour garantir le fonctionnement du régime de télétravail.

Assurances selon la loi fédérale sur le contrat d'assurance (LCA)

Les recettes de primes dans cette branche d'assurance ont baissé de CHF 1.2 million (– 0.2 %), s'établissant à CHF 552 millions. Les paiements pour les cas d'assurance se sont, eux, envolés à CHF 370 millions (+ 3.1 %). Le ratio combiné dans la LCA s'est élevé à 95 % (y compris les variations des autres provisions techniques). Par ailleurs, l'humeur positive sur les marchés de capitaux a aussi permis de réaliser un résultat des placements favorable, de l'ordre de CHF 19 millions, dans cette branche. Cette évolution s'est traduite par un résultat global très satisfaisant, d'environ CHF 44 millions (contre CHF 89 millions l'année précédente), dans les assurances selon la LCA.

Assurances selon la loi sur l'assurance-maladie de la Principauté du Liechtenstein

Dans la Principauté du Liechtenstein, les charges de prestations se sont accrues de près de 1.9 % par rapport à l'année précédente, tandis que les primes acquises (contribution étatique incluse) ont connu une baisse de 0.7 %. Cette évolution a abouti à un résultat technique inférieur de près de CHF 4 millions à celui de l'année précédente (avant provisions). Il en est résulté une perte actuarielle de CHF 28 millions après provisions. Grâce à l'évolution positive sur les marchés de capitaux, il a été possible d'atteindre un résultat des placements convenable, de l'ordre de CHF 8 millions, au Liechtenstein aussi. Tout compte fait, en raison de la consolidation des provisions, les assurances de la Principauté du Liechtenstein ont clôturé l'exercice 2021 avec un résultat global négatif de – CHF 21 millions (alors qu'elles enregistraient un bénéfice de CHF 13 millions l'année précédente).

Rapport financier

Exercice 2021

Sommaire	Page
CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA	
Bilan	24
Compte de résultat	25
Tableau de flux de trésorerie	26
Tableau des fonds propres	27
Annexe aux comptes annuels	
Principes d'évaluation	28–31
Explications sur le bilan	32–35
Explications sur le compte de résultat	36–37
Compte de résultat sectoriel	38–39
Autres indications	40–41
Affectation du résultat du bilan	42
Rapport de l'organe de révision	43
CONCORDIA Assurances SA	
Bilan	44
Compte de résultat	45
Tableau de flux de trésorerie	46
Tableau des fonds propres	47
Annexe aux comptes annuels	
Principes d'évaluation	48–51
Explications sur le bilan	52–55
Explications sur le bilan et le compte de résultat	56
Explications sur le compte de résultat	57
Autres indications	58–59
Affectation du résultat du bilan	60
Rapport de l'organe de révision	61

Bilan

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA

Montants en CHF 1'000

	Chiffre	31.12.2021	31.12.2020	Variation	
				en valeur absolue	en %
Actif					
Placements de capitaux	1	1'656'408	1'783'386	-126'978	-7.1 %
Immobilisations corporelles		0	0	0	0.0 %
Immobilisations incorporelles		0	0	0	0.0 %
Comptes de régularisation		78'381	74'541	3'840	5.2 %
Créances	2	119'010	125'835	-6'825	-5.4 %
Liquidités		116'163	105'559	10'604	10.0 %
Total de l'actif		1'969'962	2'089'321	-119'359	-5.7 %
Passif					
Fonds propres					
Capital-actions		100	100	0	0.0 %
Réserves légales issues du capital		20	20	0	0.0 %
Réserves légales issues du bénéfice		912'702	870'733	41'969	4.8 %
Résultat du bilan		-88'516	41'969	-130'485	-310.9 %
Total des fonds propres		824'306	912'822	-88'516	-9.7 %
Capitaux étrangers					
Provisions techniques	3	480'669	522'905	-42'236	-8.1 %
Provisions techniques pour fluctuation et sécurité		0	0	0	0.0 %
Provisions non techniques	4	73'000	33'100	39'900	120.5 %
Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	5	301'771	321'683	-19'912	-6.2 %
Comptes de régularisation		6'392	1'721	4'671	271.4 %
Dettes	6	283'824	297'090	-13'266	-4.5 %
Total des capitaux étrangers		1'145'656	1'176'499	-30'843	-2.6 %
Total du passif		1'969'962	2'089'321	-119'359	-5.7 %

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

Compte de résultat

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA

Montants en CHF 1'000

	Chiffre	2021	2020	Variation	
				en valeur absolue	en %
Primes acquises	7	2'321'228	2'308'692	12'536	0.5 %
Charges de prestations	8	-2'360'556	-2'222'264	-138'292	6.2 %
Variation des provisions techniques	3	42'236	-910	43'146	-4741.3 %
Variation des provisions techniques pour fluctuation et sécurité		0	0	0	0.0 %
Variation des provisions non techniques	4	-39'900	-5'535	-34'365	620.9 %
Compensation de risques entre assureurs		128'894	126'635	2'259	1.8 %
Participation des assurés-es aux excédents		-453	-507	54	-10.7 %
Frais d'exploitation	9	-124'094	-121'789	-2'305	1.9 %
Autres produits d'exploitation		1'558	775	783	101.0 %
Autres charges d'exploitation		-290	-361	71	-19.7 %
Versement au titre de la compensation des primes selon les art. 17 et 18 LSAMal	3	-91'921	-65'621	-26'300	40.1 %
Versement volontaire de réserves	4	-32'124	-27'341	-4'783	17.5 %
Résultat des placements de capitaux		66'906	50'195	16'711	33.3 %
- produits des placements de capitaux	10	79'083	67'781	11'302	16.7 %
- charges des placements de capitaux	10	-32'089	-20'003	-12'086	60.4 %
- variation des provisions pour risques liés aux placements de capitaux	5	19'912	2'417	17'495	723.8 %
Total du résultat d'exploitation		-88'516	41'969	-130'485	-310.9 %
Résultat hors exploitation		0	0	0	0.0 %
Résultat exceptionnel		0	0	0	0.0 %
Résultat avant impôts sur les bénéfices		-88'516	41'969	-130'485	-310.9 %
Impôts sur les bénéfices		0	0	0	0.0 %
Résultat		-88'516	41'969	-130'485	-310.9 %

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

Tableau de flux de trésorerie

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA

Montants en CHF 1'000

Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation	Chiffre	2021	2020
Résultat		-88'516	41'969
Amortissements/révaluations			
– des placements de capitaux		4'402	-9'046
– des immobilisations incorporelles		0	0
– des immobilisations corporelles		0	0
– des créances	7	-3'373	-4'991
Augmentation/diminution			
– des provisions techniques	3	-42'236	910
– des provisions techniques pour fluctuation et sécurité	3	0	0
– des provisions non techniques	4	39'900	5'535
– des provisions pour risques liés aux placements de capitaux	5	-19'912	-2'417
Bénéfice/perte provenant de réalisations			
– d'immobilisations incorporelles		0	0
– d'immobilisations corporelles		0	0
Augmentation/diminution			
– des comptes de régularisation (actif)		-3'840	-32'959
– des créances		10'199	-17'926
– des comptes de régularisation (passif)		4'671	-1'086
– des dettes		-13'266	-2'582
Entrée/sortie de liquidités provenant de l'activité d'exploitation		-111'971	-22'593
Flux financiers provenant de l'activité d'investissement			
– versements pour investissements d'immobilisations financières		-234'911	-224'480
– paiements provenant de désinvestissements d'immobilisations financières		357'486	224'746
– versements pour investissements d'immobilisations corporelles		0	0
– paiements provenant de désinvestissements d'immobilisations corporelles		0	0
– versements pour investissements d'immobilisations incorporelles		0	0
– paiements provenant de désinvestissements d'immobilisations incorporelles		0	0
Entrée/sortie de liquidités provenant de l'activité d'investissement		122'575	266
Variation des liquidités		10'604	-22'327
Liquidités au début de la période de rapport		105'559	127'886
Variation des liquidités selon le tableau de flux de trésorerie		10'604	-22'327
Variation des liquidités provenant de l'évaluation de devises étrangères		0	0
Liquidités à la fin de la période de rapport		116'163	105'559

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

Tableau des fonds propres

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA

Montants en CHF 1'000

	Capital-actions	Réserves légalés issues du capital	Réserves légalés issues du bénéfice	Total des fonds propres
Fonds propres au 01.01.2020	100	20	870'733	870'853
Augmentation de capital	0	0	0	0
Réduction de capital	0	0	0	0
Distribution de dividendes	0	0	0	0
Résultat annuel de la période de rapport	0	0	41'969	41'969
Fonds propres au 31.12.2020	100	20	912'702	912'822
Augmentation de capital	0	0	0	0
Réduction de capital	0	0	0	0
Distribution de dividendes	0	0	0	0
Résultat annuel de la période de rapport	0	0	-88'516	-88'516
Fonds propres au 31.12.2021	100	20	824'186	824'306

Autres données sur les fonds propres

Le capital-actions se compose de 100'000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 1. Il est entièrement libéré.

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA

Principes d'évaluation

1. Principes de la présentation des comptes

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec le référentiel Swiss GAAP RPC dans son intégralité et satisfont aux dispositions légales suisses. Leur structure et leur organisation se fondent en particulier sur la Swiss GAAP RPC 41 («Présentation des comptes des assureurs incendie et assureurs maladie»). L'application des recommandations a été effectuée sur ordre de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

2. Date du bilan

Les comptes annuels sont clôturés au 31 décembre.

3. Principes d'évaluation

L'évaluation s'effectue selon des critères uniformes. Le principe qui s'applique est celui de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes.

Toutes les valeurs du bilan et du compte de résultat s'entendent «pour propre compte». Par conséquent, nous avons renoncé à une désignation en ce sens pour chaque poste des comptes annuels.

3.1 Devises étrangères

Les dépenses et les produits en devise étrangère sont estimés aux cours de la date de transaction ou aux cours moyens. Les postes du bilan énoncés en devise étrangère sont convertis aux cours ci-dessous, en vigueur le jour du bilan:

1 EUR en CHF	1.04
1 USD en CHF	0.91
100 NOK en CHF	10.33

3.2 Placements de capitaux

Placements de capitaux généraux: sous ce poste sont portées au bilan les catégories de placement décrites ci-après. Sauf indication contraire, l'évaluation se fait aux valeurs du marché. Les variations de valeur sont saisies dans le compte de résultat comme bénéfices non réalisés dans les produits des placements de capitaux ou comme pertes non réalisées dans les charges des placements de capitaux. La comptabilité des titres est tenue d'après le principe de la date de règlement.

Obligations: dans cette catégorie figurent les emprunts par obligation, les lettres de gage, les dépôts à terme d'une durée initiale de plus de trois mois et d'autres créances établies sur une somme d'argent fixe. Les parts des placements collectifs de capitaux qui investissent exclusivement ou majoritairement en titres à revenu fixe sont également portées au bilan sous ce poste. Les intérêts courus résultant de titres à revenu fixe sont saisis dans les comptes actifs de régularisation.

Actions: ce poste comprend des actions suisses et étrangères ainsi que des parts de placements collectifs de capitaux qui investissent exclusivement ou majoritairement dans des actions suisses ou étrangères.

Immeubles: sous ce poste figurent au bilan les investissements dans des fonds immobiliers.

Liquidités: ce poste traite des dépôts à terme d'une durée initiale maximale de 90 jours et des avoirs à vue échéant à tout moment qui sont détenus dans le cadre de la stratégie de placement.

Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA

Principes d'évaluation

3.3 Créances

Ces postes sont estimés aux valeurs nominales. Le du croire est fixé sur la base de la structure des échéances et de la probabilité historique de défaillance. Pour les risques liés aux créances spécifiquement connus, des ajustements individuels de valeur sont entrepris.

3.4 Liquidités

Les liquidités comprennent l'encaisse, les avoirs postaux et bancaires ainsi que les fonds en dépôt et à vue d'une durée initiale maximale de 90 jours qui sont gérés pour les besoins des affaires opérationnelles d'assurance. Les liquidités sont estimées aux valeurs nominales en tenant compte des cours actuels des devises étrangères.

3.5 Provisions techniques

Provisions pour prestations: ces provisions correspondent à une estimation des paiements de sinistres non escomptés échéant à l'avenir. Les provisions pour prestations comprennent les provisions pour les sinistres déclarés et celles pour les sinistres survenus mais non encore déclarés ainsi que les frais de traitement des sinistres correspondants. L'estimation, effectuée selon des principes actuariels reconnus, est conforme aux prescriptions juridiques de l'autorité de surveillance. Elle se fonde avant tout sur les chiffres empiriques des années précédentes.

Provisions pour participation future des assuré-es aux excédents: CONCORDIA a contractuellement convenu avec de nombreux et nombreuses client-es disposant d'une assurance collective d'indemnités journalières du paiement d'une participation aux excédents (participation aux bénéfiques) en cas d'évolution positive des sinistres. Ce poste de provisions correspond à la meilleure estimation des participations aux excédents à prévoir jusqu'à la date du bilan. L'estimation repose sur des observations passées forfaitaires et tient compte de l'évolution des gros contrats individuels. Ce poste concerne uniquement les activités dans la Principauté du Liechtenstein.

Provisions de vieillissement: les provisions de vieillissement au sens de l'art. 13 de la loi sur la surveillance de l'assurance-maladie (LSAMal) constituées pour l'assurance facultative d'indemnités journalières selon la loi sur l'assurance-maladie (LAMal) ont été entièrement annulées au 31 décembre 2021. Au Liechtenstein, des provisions de vieillissement pour les assurances-hospitalisation facultatives ont pu être constituées conformément à l'art. 4 al. 5 let. b OAMal Liechtenstein. Le calcul a été effectué selon les prescriptions juridiques fixées par l'autorité de surveillance.

Provisions selon l'art. 17 LSAMal: sur la base du compte de résultat établi pour chaque canton, une affectation aux provisions a lieu au 31 décembre pour les cantons répondant aux critères requis. Pour que cette opération soit autorisée, il faut notamment que le résultat demeure positif après l'affectation au fonds d'excédents. Le versement aux personnes assurées s'effectue durant l'exercice annuel suivant.

Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA

Principes d'évaluation

3.6 Provisions pour risques liés aux placements de capitaux

Ces provisions doivent permettre de tenir compte des fluctuations de valeur des placements de capitaux. Le Conseil d'administration a fixé la valeur cible des provisions à 17 % des valeurs de marché des placements de capitaux. Cette valeur a été déterminée selon une méthode d'économie financière (principe de la valeur à risque, *value at risk*) et repose sur un niveau de sécurité de 99.0 % et une période d'observation de deux ans.

La constitution et le recours à ces provisions s'effectuent en fonction du résultat général et du résultat des placements de capitaux de l'exercice annuel concerné ainsi que du montant des provisions existantes.

3.7 Autres provisions non techniques

Sous ce poste figurent toutes les autres provisions non techniques. Il est évalué le jour du bilan sur la base des sorties de capitaux probables.

3.8 Dettes

Ce poste renferme, outre les primes payées par anticipation qui concernent l'année suivante, également les engagements découlant de prestations d'assurance décomptées et d'engagements à l'égard des fournisseurs et fournisseuses. L'évaluation se fait aux valeurs nominales.

4. Impôts

Conformément à l'art. 80 de la loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales (LPGA), les affaires d'assurance-maladie selon la LAMal et les affaires d'assurance-accidents obligatoire selon la loi sur l'assurance-accidents (LAA) sont exonérées de l'ensemble des impôts directs fédéraux, cantonaux et communaux.

5. Prévoyance en faveur du personnel

Le personnel de CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA est assuré contre les suites de l'âge, du décès et de l'invalidité par une institution de prévoyance englobante et autonome de droit suisse. Les plans de prévoyance reposent sur le principe de primauté des cotisations.

Ces plans sont en règle générale financés par des cotisations annuelles des employé-es et de l'employeur. Les cotisations de l'employeur sont portées par période aux frais de personnel. Dans le bilan sont saisis les régularisations actives ou passives correspondantes ainsi que les créances et engagements qui interviennent sur la base de dispositions contractuelles, légales ou réglementaires. Chaque année, on évalue si l'institution de prévoyance a donné lieu à un avantage économique (inscription à l'actif sous les placements de capitaux) ou à un engagement économique (inscription au passif sous les engagements) du point de vue de l'employeur.

Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA

Principes d'évaluation

Servent de base les contrats, les règlements ainsi que les comptes annuels de l'institution de prévoyance établis selon la Swiss GAAP RPC 26 «Présentation des comptes des institutions de prévoyance professionnelle». Les réserves de cotisations d'employeur figurent comme actifs (Actifs des institutions de prévoyance) sous les placements de capitaux; les variations par rapport à la période précédente sont saisies au titre des frais de personnel, avec prise en compte des renoncations d'utilisation par la constitution d'un ajustement de valeur.

6. Événements survenus après la date du bilan

Par décision du 25 mars 2022, le Conseil d'administration de CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA a approuvé les comptes annuels. Ces derniers prennent en considération l'ensemble des événements connus à cette date dont les éléments déclencheurs sont intervenus avant la date du bilan. Aucun événement susceptible d'avoir une influence déterminante sur l'état du patrimoine, des finances et des résultats de l'année écoulée n'est par ailleurs survenu.

7. Établissement du rapport en conformité avec les prescriptions de l'autorité de surveillance

Afin que l'établissement du rapport soit conforme aux prescriptions de l'autorité de surveillance, les précisions de l'OFSP ont également été prises en considération, en sus des Swiss GAAP RPC.

8. Modifications de la présentation et de l'évaluation des comptes annuels

Aucune modification n'a été apportée.

9. Transactions exceptionnelles

Aucune transaction exceptionnelle n'a été effectuée en 2021.

Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA Explications sur le bilan

Montants en CHF 1'000

1. Placements de capitaux

	31.12.2021	31.12.2020	Variation	
			en valeur absolue	en %
Liquidités	99'641	114'630	-14'989	-13.1 %
Obligations	1'242'890	1'312'666	-69'776	-5.3 %
Actions	236'638	281'469	-44'831	-15.9 %
Placements immobiliers indirects	68'661	66'128	2'533	3.8 %
Actifs résultant de plans de prévoyance	8'578	8'493	85	1.0 %
Total des placements de capitaux	1'656'408	1'783'386	-126'978	-7.1 %

2. Créances

	31.12.2021	31.12.2020	Variation	
			en valeur absolue	en %
À l'égard des preneurs et preneuses d'assurance	96'158	116'038	-19'880	-17.1 %
À l'égard des compagnies d'assurance	0	0	0	0.0 %
À l'égard des agent-es et intermédiaires d'assurance	37	0	37	
À l'égard des entités liées	39	13'289	-13'250	-99.7 %
Autres créances ¹	41'711	24'302	17'409	71.6 %
Ajustements de valeur	-18'935	-27'794	8'859	-31.9 %
Total des créances	119'010	125'835	-6'825	-5.4 %

¹ Dont créances envers la Confédération de kCHF 18'521 en 2021 et de kCHF 10'704 en 2020 pour les frais de tests dans le cadre de la pandémie de Covid-19.

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA

Explications sur le bilan

Montants en CHF 1'000

3. Provisions techniques

	01.01.2020	Constitution	Affectation	Dissolution	31.12.2020
Provisions pour prestations LAMal	408'235	312'814	-318'718	0	402'331
Provisions pour prestations Principauté du Liechtenstein (FL)	43'760	25'576	-25'662	0	43'674
Total des provisions pour prestations	451'995	338'390	-344'380	0	446'005
Provisions pour participation future des assurés FL aux excédents	1'100	407	-507	0	1'000
Provisions de vieillissement LAMal	2'900	0	0	0	2'900
Provisions de vieillissement Principauté du Liechtenstein (FL)	0	0	0	0	0
Provisions pour la compensation des primes selon les art. 17 et 18 LSAMal	66'000	73'000	-65'621	-379	73'000
Total des provisions techniques	521'995	411'797	-410'508	-379	522'905
	01.01.2021	Constitution	Affectation	Dissolution	31.12.2021
Provisions pour prestations LAMal	402'331	304'072	-307'001	0	399'402
Provisions pour prestations Principauté du Liechtenstein (FL)	43'674	40'606	-31'313	0	52'967
Total des provisions pour prestations	446'005	344'678	-338'314	0	452'369
Provisions pour participation future des assurés FL aux excédents	1'000	0	0	0	1'000
Provisions de vieillissement LAMal	2'900	0	0	-2'900	0
Provisions de vieillissement Principauté du Liechtenstein (FL)	0	27'300	0	0	27'300
Provisions pour la compensation des primes selon les art. 17 et 18 LSAMal	73'000	18'921	-91'921	0	0
Total des provisions techniques	522'905	390'899	-430'235	-2'900	480'669

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA Explications sur le bilan

Montants en CHF 1'000

4. Provisions non techniques

	01.01.2020	Constitution	Affectation	Dissolution	31.12.2020	Dont à court terme
Provisions pour le versement volontaire de réserves selon l'art. 26 OSAMal	27'565	28'200	-27'341	-224	28'200	28'200
Provisions pour le versement volontaire de réserves FL	0	4'900	0	0	4'900	4'900
Total des provisions non techniques	27'565	33'100	-27'341	-224	33'100	33'100
	01.01.2021	Constitution	Affectation	Dissolution	31.12.2021	Dont à court terme
Provisions pour le versement volontaire de réserves selon l'art. 26 OSAMal	28'200	73'000	-27'280	-920	73'000	73'000
Provisions pour le versement volontaire de réserves FL	4'900	0	-4'844	-56	0	0
Total des provisions non techniques	33'100	73'000	-32'124	-976	73'000	73'000

5. Provisions pour risques liés aux placements de capitaux

	01.01.2020	Constitution	Affectation	Dissolution	31.12.2020
Valeur cible en %	17 %	-	-	-	17 %
Total des placements de capitaux ¹	1'906'501	-	-	-	1'892'255
Provisions nécessaires	324'105	-	-	-	321'683
Total des provisions comptabilisées	324'100	0	0	-2'417	321'683
	01.01.2021	Constitution	Affectation	Dissolution	31.12.2021
Valeur cible en %	17 %	-	-	-	17 %
Total des placements de capitaux ¹	1'892'255	-	-	-	1'775'122
Provisions nécessaires	321'683	-	-	-	301'771
Total des provisions comptabilisées	321'683	0	0	-19'912	301'771

¹ Outre les placements de capitaux, ce poste comprend également les liquidités et les intérêts courus.

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA

Explications sur le bilan

Montants en CHF 1'000

6. Dettes

	31.12.2021	31.12.2020	Variation	
			en valeur absolue	en %
À l'égard des preneurs et preneuses d'assurance	208'128	198'077	10'051	5.1 %
À l'égard des prestataires de services	20'678	8'576	12'102	141.1 %
À l'égard des compagnies d'assurance	0	0	0	0.0 %
À l'égard des agent-es et intermédiaires d'assurance	29	1	28	
À l'égard des entités liées	10'095	13'719	-3'624	-26.4 %
Autres dettes	44'894	76'717	-31'823	-41.5 %
Total des dettes	283'824	297'090	-13'266	-4.5 %

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA Explications sur le compte de résultat

Montants en CHF 1'000

7. Primes acquises

	2021	2020	Variation	
			en valeur absolue	en %
Primes brutes	2'293'442	2'276'899	16'543	0.7 %
./. Déductions sur produits	3'373	4'991	-1'618	-32.4 %
./. Primes cédées à d'autres assureurs	-182	-180	-2	1.1 %
+ Contributions du secteur public	27'764	30'069	-2'305	-7.7 %
./. Autres parts de prime	-3'169	-3'087	-82	2.7 %
Total des primes acquises	2'321'228	2'308'692	12'536	0.5 %

8. Charges de prestations

	2021	2020	Variation	
			en valeur absolue	en %
Prestations brutes	2'695'369	2'546'347	149'022	5.9 %
Participations aux coûts	-334'813	-324'083	-10'730	3.3 %
Total des prestations d'assurance payées	2'360'556	2'222'264	138'292	6.2 %

9. Frais d'exploitation

	2021	2020	Variation	
			en valeur absolue	en %
Total des frais de personnel	89'351	84'972	4'379	5.2 %
Frais de location	7'477	7'706	-229	-3.0 %
Entretien, réparation, remplacement, leasing	351	471	-120	-25.5 %
Frais informatiques	10'511	9'676	835	8.6 %
Assurances	62	65	-3	-4.6 %
Cotisations à des associations	2'385	1'911	474	24.8 %
Frais administratifs	7'456	10'451	-2'995	-28.7 %
Publicité	6'106	5'988	118	2.0 %
Commissions à des tiers	1'083	1'054	29	2.8 %
Indemnités pour frais administratifs	-688	-505	-183	36.2 %
Amortissements	0	0	0	0.0 %
Total des autres frais d'exploitation	34'743	36'817	-2'074	-5.6 %
Total des frais d'exploitation	124'094	121'789	2'305	1.9 %

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA

Explications sur le compte de résultat

Montants en CHF 1'000

10. Résultat des placements de capitaux

A. Par catégories de placement

	Produits		Charges		Résultat		Variation en valeur absolue
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	
Liquidités	40	133	-310	-393	-270	-260	-10
Obligations	15'019	21'693	-18'242	-11'600	-3'223	10'093	-13'316
Actions	58'144	37'984	-9'011	-6'103	49'133	31'881	17'252
Placements immobiliers indirects	5'243	7'113	0	-328	5'243	6'785	-1'542
Devises étrangères	552	774	-4'526	-1'579	-3'974	-805	-3'169
Réserves de cotisations d'employeur	85	84	0	0	85	84	1
Total	79'083	67'781	-32'089	-20'003	46'994	47'778	-784

B. Par types de produits et de charges

	2021	2020	Variation en valeur absolue
Produits directs	13'933	17'317	-3'384
Bénéfices réalisés sur cours	46'057	27'073	18'984
Bénéfices non réalisés sur cours	19'093	23'391	-4'298
Total des produits des placements	79'083	67'781	11'302
Pertes réalisées sur cours	-7'739	-4'994	-2'745
Pertes non réalisées sur cours	-23'790	-14'125	-9'665
Charges d'administration des placements	-560	-884	324
Total des charges des placements de capitaux	-32'089	-20'003	-12'086
Total	46'994	47'778	-784

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA Compte de résultat sectoriel

Montants en CHF 1'000

	Assurances LAMal		Assurances FL	
	2021	2020	2021	2020
Primes acquises	2'139'076	2'125'193	182'152	183'499
Charges de prestations	-2'201'178	-2'065'845	-159'378	-156'419
Variation des provisions techniques	78'829	-1'096	-36'593	186
Variation des provisions techniques pour fluctuation et sécurité	0	0	0	0
Variation des provisions non techniques	-44'800	-635	4'900	-4'900
Compensation de risques entre assureurs	125'673	123'735	3'221	2'900
Participation des assuré-es aux excédents	0	0	-453	-507
Frais d'exploitation	-106'758	-104'785	-17'336	-17'004
dont commissions versées aux intermédiaires	-161	0	-922	-1'054
dont publicité	-5'299	-5'199	-807	-789
Autres produits d'exploitation	1'558	775	0	0
Autres charges d'exploitation	-256	-322	-34	-39
Versement au titre de la compensation des primes (art. 17 et 18 LSAMal)	-91'921	-65'621	0	0
Versement volontaire de réserves (art. 26 OSAMal)	-27'280	-27'341	-4'844	0
Résultat des placements de capitaux	59'144	44'724	7'762	5'471
- produits des placements de capitaux	69'909	60'393	9'174	7'388
- charges des placements de capitaux	-28'367	-17'823	-3'722	-2'180
- variation des provisions pour risques liés aux placements de capitaux	17'602	2'154	2'310	263
Total du résultat d'exploitation	-67'913	28'782	-20'603	13'187
Résultat hors exploitation	0	0	0	0
Résultat exceptionnel	0	0	0	0
Résultat avant impôts sur les bénéfices	-67'913	28'782	-20'603	13'187
Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
Résultat	-67'913	28'782	-20'603	13'187

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA

Compte de résultat sectoriel

	Total	
	2021	2020
	2'321'228	2'308'692
	-2'360'556	-2'222'264
	42'236	-910
	0	0
	-39'900	-5'535
	128'894	126'635
	-453	-507
	-124'094	-121'789
	-1'083	-1'054
	-6'106	-5'988
	1'558	775
	-290	-361
	-91'921	-65'621
	-32'124	-27'341
	66'906	50'195
	79'083	67'781
	-32'089	-20'003
	19'912	2'417
	-88'516	41'969
	0	0
	0	0
	-88'516	41'969
	0	0
	-88'516	41'969

Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA

Autres indications

Montants en CHF 1'000

Institutions de prévoyance

Avantages économiques/ engagements économiques et charges de prévoyance	Excédent de cou- verture/ décou- vert ¹	Part économique de l'organisation		Variation par rapport à l'année précédente/ avec inci- dence sur le compte de résultat	Cotisations limitées à la période	Charges de prévoyance dans les frais de personnel	
		31.12.2021	31.12.2020			2021	2021
Caisse de pension de CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA (sans excédent de couverture/découvert)	0	0	0	0	11'027	11'027	10'660
Total des charges de prévoyance	0	0	0	0	11'027	11'027	10'660

¹ Le jour de référence pour les données sur les excédents de couverture/découvert est le 31.12.2020 (dernière clôture d'exercice disponible et révisée de l'institution de prévoyance).

Réserves de cotisations d'employeur	Valeur nominale	Renoncia- tion à l'utili- sation au	Bilan	Constitution pour	Bilan	Résultat découlant de réserves de cotisations d'employeur dans les frais de personnel	
						31.12.2021	31.12.2021
Caisse de pension de CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA	8'578	0	8'578	85	8'493	0	0
Total des réserves de cotisations d'employeur	8'578	0	8'578	85	8'493	0	0

Le produit de l'intérêt des réserves de cotisations d'employeur d'un montant de 85 est porté comme produit des placements de capitaux.
Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

Sûretés en faveur de tiers

	31.12.2021	31.12.2020
Débit de la fortune liée LAMal	399'403	420'756

Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA

Autres indications

Responsabilité solidaire

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA fait partie du groupe d'imposition TVA du groupe CONCORDIA et répond solidairement pour les engagements en matière de TVA de ce dernier à l'égard des autorités fiscales.

Données sur la conduite d'une évaluation des risques

Le Conseil d'administration a mis en place un processus de gestion des risques à l'aide duquel il identifie et évalue les risques de manière périodique et systématique. Les risques existentiels identifiés sont résumés dans un portefeuille de risques et évalués selon la probabilité de leur survenance et l'ampleur potentielle de leurs dommages. Chacun de ces risques est assigné à un ou une membre du Comité directeur qui en est désigné-e responsable. Au moins une fois par an, le Conseil d'administration reçoit un rapport du Comité directeur portant sur l'évolution des risques existentiels et les mesures adoptées. De plus, le Conseil d'administration a instauré un système de contrôle interne efficace, afin de garantir la conformité des comptes annuels avec les règles applicables en matière de présentation des comptes et la régularité des rapports d'entreprises.

Transactions avec des personnes et sociétés liées

Aucune transaction exceptionnelle n'a été effectuée en 2021.

Remboursement par la Confédération des frais de tests dans le cadre du Covid-19 selon l'art. 26 de l'ordonnance 3 Covid-19

Au 31 décembre 2021, CONCORDIA a facturé à la Confédération, pour l'exercice 2021, un montant de kCHF 69'864 pour les tests effectués dans le cadre de la pandémie de Covid-19. Des créances de kCHF 18'521 envers la Confédération sont encore dues dans ce contexte au 31 décembre 2021 (cf. chiffre 2).

Affectation du résultat du bilan

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA

Montants en CHF 1'000

	2021	2020
Report des exercices précédents	0	0
Résultat du bilan de l'exercice annuel	-88'516	41'969
Total du résultat du bilan disponible	-88'516	41'969
Affectation/prélèvement de réserves découlant de lois spéciales selon la LAMal	-67'913	28'782
Affectation/prélèvement de réserves découlant de lois spéciales selon la LAMal Principauté du Liechtenstein	-20'603	13'187
Report sur le nouvel exercice	0	0
Total	-88'516	41'969

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

Rapport de l'organe de révision

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA

 Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée générale de CONCORDIA Assurance suisse
de maladie et accidents SA
Lucerne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, le tableau des fonds propres et l'annexe (pages 24 à 41) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures de vérification adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. En outre, l'audit comprend une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chif. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Martin Schwörer
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Janani Rajmohan
Expert-comptable diplôme suisse

Lucerne, le 25 mars 2022

Bilan

CONCORDIA Assurances SA

Montants en CHF 1'000

Chiffre	31.12.2021	31.12.2020	Variation	
			en valeur absolue	en %
Actif				
Placements de capitaux hors assurance-vie liée à des participations				
Immeubles de placement	12'552	12'744	-192	-1.5 %
Titres à revenu fixe	691'280	670'493	20'787	3.1 %
Actions	62'441	67'414	-4'973	-7.4 %
Participations	338	338	0	0.0 %
Autres placements de capitaux	1 260'957	257'618	3'339	1.3 %
Placements de capitaux hors assurance-vie liée à des participations	1'027'568	1'008'607	18'961	1.9 %
Placements de capitaux provenant de l'assurance-vie liée à des participations	2 16'666	13'013	3'653	28.1 %
Liquidités	128'685	71'408	57'277	80.2 %
Part des réassureurs dans les provisions techniques	1'209	1'449	-240	-16.6 %
Immobilisations corporelles	3 36'383	35'628	755	2.1 %
Immobilisations incorporelles	4 794	220	574	260.9 %
Créances nées d'opérations d'assurance	5 2'823	2'703	120	4.4 %
Autres créances	6 16'951	20'864	-3'913	-18.8 %
Comptes actifs de régularisation	6'872	4'038	2'834	70.2 %
Total de l'actif	1'237'951	1'157'930	80'021	6.9 %
Passif				
Capitaux étrangers				
Provisions techniques	7 477'257	433'165	44'092	10.2 %
Provisions techniques de l'assurance-vie liée à des participations	16'986	13'207	3'779	28.6 %
Provisions non techniques	8 96'800	93'500	3'300	3.5 %
Dettes nées d'opérations d'assurance	9 65'842	58'627	7'215	12.3 %
Autres passifs	10 4'579	18'236	-13'657	-74.9 %
Comptes passifs de régularisation	8'716	12'027	-3'311	-27.5 %
Total des capitaux étrangers	670'180	628'762	41'418	6.6 %
Fonds propres				
Capital-actions	20'000	20'000	0	0.0 %
Réserves légales issues du capital	500	500	0	0.0 %
Réserves légales issues du bénéfice	10'000	10'000	0	0.0 %
Réserves facultatives issues du bénéfice	493'668	409'483	84'185	20.6 %
Bénéfice	43'603	89'185	-45'582	-51.1 %
Total des fonds propres	567'771	529'168	38'603	7.3 %
Total du passif	1'237'951	1'157'930	80'021	6.9 %

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

Compte de résultat

CONCORDIA Assurances SA

Montants en CHF 1'000

	Chiffre	2021	2020	Variation	
				en valeur absolue	en %
Primes brutes		558'034	559'431	-1'397	-0.2 %
Primes brutes cédées aux réassureurs		-6'227	-6'353	126	-2.0 %
Primes pour propre compte		551'807	553'078	-1'271	-0.2 %
Variations des reports de primes		-25	-24	-1	4.2 %
Primes acquises pour propre compte		551'782	553'054	-1'272	-0.2 %
Autres produits de l'activité d'assurance		102	646	-544	-84.2 %
Total des produits de l'activité technique d'assurance		551'884	553'700	-1'816	0.3 %
Charges des sinistres: montants payés bruts		-369'510	-358'383	-11'127	3.1 %
Charges des sinistres: montants payés, part des réassureurs		3'433	3'735	-302	-8.1 %
Variations des provisions techniques	11	-44'067	-150'738	106'671	-70.8 %
Variations des provisions techniques: part des réassureurs		-240	172	-412	-239.5 %
Variations des provisions techniques de l'assurance-vie liée à des participations		-3'780	-1'725	-2'055	119.1 %
Charges des sinistres pour propre compte		-414'164	-506'939	92'775	-18.3 %
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	12	-106'470	-108'816	2'346	-2.2 %
Autres charges techniques pour propre compte		-4'356	-4'337	-19	0.4 %
Total des charges de l'activité technique		-524'990	-620'092	95'102	-15.3 %
Variation des provisions non techniques	8	-3'300	144'745	-148'045	-102.3 %
Produits des placements de capitaux	13	26'393	24'356	2'037	8.4 %
Charges financières et frais de gestion des placements	14	-7'781	-7'993	212	-2.7 %
Résultat des placements de capitaux		18'612	16'363	2'249	13.7 %
Plus-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance-vie liée à des participations		1'176	187	989	528.9 %
Autres produits financiers		2'765	3'308	-543	-16.4 %
Autres charges financières ¹		-1'533	-1'701	168	-9.9 %
Produit extraordinaire		0	0	0	0.0 %
Bénéfice/perte avant impôt		44'614	96'510	-51'896	-53.8 %
Impôts directs		-1'011	-7'325	6'314	-86.2 %
Bénéfice/perte		43'603	89'185	-45'582	-51.1 %

¹ Y compris amortissements sur immeubles d'exploitation de kCHF 867 en 2021 et de kCHF 867 en 2020

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

Tableau de flux de trésorerie

CONCORDIA Assurances SA

Montants en CHF 1'000

Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation	Chiffre	2021	2020
Résultat		43'603	89'185
Amortissements/réévaluations			
– des placements de capitaux		1'374	4'478
– des placements de capitaux provenant de l'assurance-vie liée à des participations		–1'188	–196
– des immobilisations corporelles	3	2'870	2'499
– des immobilisations incorporelles	4	149	1'505
Augmentation/diminution			
– des provisions techniques issues de la réassurance		240	–172
– des provisions techniques	7	44'092	150'763
– des provisions techniques de l'assurance-vie liée à des participations		3'779	1'725
– des provisions non techniques		3'300	–144'745
Bénéfice/perte provenant de réalisations			
– des immobilisations corporelles		–10	–20
– des immobilisations incorporelles		0	0
Augmentation/diminution			
– des comptes actifs de régularisation		–2'834	1'889
– des créances		3'793	–4'562
– des comptes passifs de régularisation		–3'311	–10'766
– des dettes		–6'442	10'939
Entrée/sortie de liquidités provenant de l'activité d'exploitation		89'415	102'522
Flux financiers provenant de l'activité d'investissement			
– variations des placements de capitaux		–20'335	–110'508
– variations des placements de capitaux provenant de l'assurance-vie liée à des participations		–2'465	–1'449
– variations des immobilisations corporelles		–3'615	–595
– variations des immobilisations incorporelles		–723	–220
Entrée/sortie de liquidités provenant de l'activité d'investissement		–27'138	–112'772
Flux financiers provenant de l'activité de financement			
Paiements de dividendes		–5'000	–5'000
Entrée/sortie de liquidités provenant de l'activité de financement		–5'000	–5'000
Variation des liquidités		57'277	–15'250
Liquidités au début de la période de rapport		71'408	86'658
Variation des liquidités selon le tableau de flux de trésorerie		57'277	–15'250
Liquidités à la fin de la période de rapport		128'685	71'408

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

Tableau des fonds propres

CONCORDIA Assurances SA

Montants en CHF 1'000

	Capital- actions	Réserves légalés issues du capital	Réserves légalés issues du bénéfice	Réserves facultatives issues du bénéfice	Bénéfice/ perte	Fonds propres
État au 31.12.2020	20'000	500	10'000	409'483	89'185	529'168
Attribution aux réserves légales issues du bénéfice	0	0	0	0	0	0
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	0	0	0	84'185	-84'185	0
Distribution de dividendes	0	0	0	0	-5'000	-5'000
Résultat annuel de la période de rapport	0	0	0	0	43'603	43'603
État au 31.12.2021	20'000	500	10'000	493'668	43'603	567'771

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurance SA Principes d'évaluation

1. Principes de la présentation des comptes

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec le code suisse des obligations et les prescriptions de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA (ordonnance de la FINMA sur la surveillance des assurances, OS-FINMA).

2. Date du bilan

Les comptes annuels sont clôturés au 31 décembre.

3. Principes d'évaluation

L'évaluation s'effectue selon des critères uniformes. Le principe qui s'applique est celui de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes.

3.1 Devises étrangères

Les dépenses et les produits en devise étrangère sont estimés aux cours de la date de transaction ou aux cours moyens. Les postes du bilan énoncés en devise étrangère sont convertis aux cours ci-dessous, en vigueur le jour du bilan:

1 EUR en CHF	1.04
1 USD en CHF	0.91
100 NOK en CHF	10.33

3.2 Placements de capitaux

Les placements de capitaux incluent les immeubles de rendement, les actions, les obligations, les placements collectifs de capitaux, les placements alternatifs et les participations. Les placements de capitaux sont enregistrés au bilan au maximum à leur valeur d'acquisition ou à une valeur du marché inférieure. Les intérêts courus sont délimités et affectés à la période concernée et saisis dans les comptes actifs de régularisation. Les ajustements de valeur tiennent compte des risques individuels. La comptabilité des titres est tenue d'après le principe de la date de règlement.

3.3 Placements de capitaux provenant de l'assurance-vie liée à des participations

Les placements de capitaux pour les produits d'assurance-vie liée à des fonds de placement sont portés au bilan sous ce poste. L'évaluation de ces placements s'effectue selon la valeur liquidative (*net asset value*, NAV).

3.4 Liquidités

Les liquidités comprennent l'encaisse, les avoirs postaux et bancaires, les liquidités pour placements ainsi que les fonds en dépôt et à vue d'une durée initiale maximale de 90 jours qui sont gérés pour les besoins des affaires opérationnelles d'assurance. Les liquidités sont estimées aux valeurs nominales en tenant compte des cours actuels des devises étrangères.

Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurance SA

Principes d'évaluation

3.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur les frais d'acquisition en fonction de leur durée d'utilisation. La durée d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations corporelles a été déterminée comme suit:

Biens meubles/véhicules	5 à 8 ans
Matériel et réseaux informatiques	3 à 10 ans
Bâtiments	20 à 50 ans
Terrains	pas d'amortissement

Les indices de maintien de la valeur sont contrôlés chaque année. Au besoin, des amortissements supplémentaires sont entrepris à la charge du résultat de la période.

3.6 Immobilisations incorporelles

Cette catégorie de placements comprend les immobilisations incorporelles acquises telles que les logiciels, les droits d'utilisation et la survaleur (*goodwill*), qui engendrent un profit mesurable sur plusieurs années. L'amortissement s'effectue de manière linéaire à la valeur d'acquisition et généralement sur une période de deux à cinq ans. Les immobilisations incorporelles acquises en propre et les prestations propres ne sont pas portées à l'actif. Les indices de maintien de la valeur sont contrôlés chaque année et des amortissements supplémentaires non planifiés sont au besoin entrepris à la charge du résultat de la période.

3.7 Créances

Ces postes sont estimés aux valeurs nominales. Le ducroire est fixé sur la base de la structure des échéances et de la probabilité historique de défaillance. Pour les risques liés aux créances spécifiquement connus, des ajustements individuels de valeur sont entrepris.

3.8 Provisions techniques

Reports de primes: ce poste comprend les produits de primes qui concernent une période s'étalant après la date du bilan. *Provisions pour sinistres en cours*: ces provisions correspondent à une estimation des paiements de sinistres non escomptés échéant à l'avenir. Les provisions pour sinistres comprennent les provisions pour les sinistres déclarés et celles pour les sinistres survenus mais non encore déclarés ainsi que les frais de traitement des sinistres correspondants. L'estimation, effectuée selon des principes actuariels reconnus, est conforme aux prescriptions juridiques de l'autorité de surveillance.

Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurance SA Principes d'évaluation

Autres provisions techniques: ce poste inclut les provisions pour vieillissement, pour antisélection et pour fluctuation pour les affaires d'assurance-maladie complémentaire selon la LCA. Les provisions pour vieillissement et pour antisélection servent au financement des redistributions et solidarités voulues entre les différentes catégories d'assuré-es. Les provisions techniques pour fluctuation visent à atténuer partiellement ou totalement les fluctuations dans les charges de sinistres ainsi que les risques des provisions pour sinistres et pour vieillissement. Figurent également à ce poste les provisions pour fluctuation dans les assurances-vie. Les calculs reposent sur des modèles actuariels qui ont été approuvés par la FINMA dans le cadre du plan d'exploitation.

Réserves mathématiques: ce poste comprend les réserves mathématiques pour les produits d'assurance-vie non liés à des participations.

Provisions pour parts d'excédents contractuels: CONCORDIA constitue un fonds d'excédents pour l'assurance-vie mixte CONVENIA et répartit les parts de participation aux excédents entre les preneurs et preneuses d'assurance, participation qu'elle rémunère. Ces opérations nécessitent des résultats techniques et financiers favorables.

3.9 Provisions techniques de l'assurance-vie liée à des participations

Ce poste se compose des réserves mathématiques et des provisions pour fluctuation dans le cadre de l'assurance-vie liée à des participations.

3.10 Provisions non techniques

Provisions financières: ces provisions doivent permettre de tenir compte des fluctuations de valeur des placements de capitaux. Le Conseil d'administration a fixé la valeur cible des provisions à 17% des valeurs de marché des placements de capitaux. Cette valeur a été déterminée selon une méthode d'économie financière (principe de la valeur à risque, *value at risk*) et repose sur un niveau de sécurité de 99.0% et une période d'observation de deux ans. La constitution et le recours à ces provisions s'effectuent en fonction du résultat général et du résultat des placements de capitaux de l'exercice annuel concerné ainsi que du montant des provisions existantes.

Autres provisions: ce poste comprend toutes les autres provisions non techniques pour autant que la sortie de capitaux qui en résulte soit attendue au cours de l'année suivante. Il est évalué le jour du bilan sur la base des sorties de capitaux probables.

3.11 Dettes nées d'opérations d'assurance et autres passifs

Ces postes renferment, outre les primes payées par anticipation qui concernent l'année suivante, les dettes découlant de prestations d'assurance décomptées et de dettes à l'égard des fournisseurs et fournisseuses. L'évaluation se fait aux valeurs nominales.

Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurance SA

Principes d'évaluation

4. Impôts

Tous les impôts courants sur les bénéfices et sur les capitaux sont calculés sur la base du taux d'impôt effectif et sont inscrits au passif du bilan (dettes fiscales). Les actifs d'impôts différés ne sont pas portés à l'actif.

5. Événements survenus après la date du bilan

Par décision du 25 mars 2022, le Conseil d'administration de CONCORDIA Assurances SA a approuvé les comptes annuels. Ces derniers prennent en considération l'ensemble des événements connus à cette date dont les éléments déclencheurs sont intervenus avant la date du bilan. Aucun événement susceptible d'avoir une influence déterminante sur l'état du patrimoine, des finances et des résultats de l'année écoulée n'est par ailleurs survenu.

6. Modifications de la présentation et de l'évaluation des comptes annuels

En 2020, la FINMA a approuvé la modification du plan d'exploitation concernant la constitution des provisions de vieillissement et fluctuation dans les assurances-hospitalisation. Au 31 décembre 2020, les provisions pour sécurité existantes d'un montant de CHF 143 millions ont été annulées pour alimenter ces nouvelles provisions.

7. Transactions exceptionnelles

Aucune transaction exceptionnelle n'a été effectuée en 2021.

Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurances SA Explications sur le bilan

Montants en CHF 1'000

1. Autres placements de capitaux

	31.12.2021	31.12.2020	Variation	
			en valeur absolue	en %
Placements de capitaux alternatifs	26'677	26'677	0	0.0 %
Placements collectifs de capitaux	234'280	230'941	3'339	1.4 %
Total des autres placements de capitaux	260'957	257'618	3'339	1.3 %

2. Placements de capitaux provenant de l'assurance-vie liée à des participations

	31.12.2021	31.12.2020	Variation	
			en valeur absolue	en %
Fonds de placement mixtes	16'666	13'013	3'653	28.1 %

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurances SA

Explications sur le bilan

Montants en CHF 1'000

3. Immobilisations corporelles

	Immeubles d'exploita- tion	Meubles et équipe- ments	Matériel informa- tique	Autres immobili- sations corporelles	Immobili- sations en acquisition/ immeubles en cons- truction	Total
Valeurs d'acquisition au 01.01.2021	64'378	21'302	8'778	332	463	95'253
Restructuration	0	0	0	0	-259	-259
Entrées	3	61	3'357	0	463	3'884
Sorties	0	0	-2'773	0	0	-2'773
État au 31.12.2021	64'381	21'363	9'362	332	667	96'105
Amortissements cumulés au 01.01.2021	31'763	20'196	7'494	172	0	59'625
Restructuration	0	0	0	0	0	0
Amortissements selon la planification	867	535	1'412	56	0	2'870
Amortissements sans planification	0	0	0	0	0	0
Sorties	0	0	-2'773	0	0	-2'773
État au 31.12.2021	32'630	20'731	6'133	228	0	59'722
Valeur comptable nette au 31.12.2021	31'751	632	3'229	104	667	36'383

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurances SA Explications sur le bilan

Montants en CHF 1'000

4. Immobilisations incorporelles

	Logiciels	Autres immo- bilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles en acquisition	Total
Valeurs d'acquisition au 01.01.2021	21'777	0	220	21'997
Restructuration	0	0	0	0
Entrées	299	0	943	1'242
Sorties	-918	0	-519	-1'437
État au 31.12.2021	21'158	0	644	21'802
Amortissements cumulés au 01.01.2021	21'777	0	0	21'777
Restructuration	0	0	0	0
Amortissements selon la planification	149	0	0	149
Amortissements sans planification	0	0	0	0
Sorties	-918	0	0	-918
État au 31.12.2021	21'008	0	0	21'008
Valeur comptable nette au 31.12.2021	150	0	644	794

5. Créances nées d'opérations d'assurance

	31.12.2021	31.12.2020	Variation	
			en valeur absolue	en %
À l'égard des preneurs et preneuses d'assurance	2'749	2'681	68	2.5 %
À l'égard des agent-es et intermédiaires	73	22	51	231.8 %
À l'égard des compagnies d'assurance	1	0	1	-
Total des créances nées d'opérations d'assurance	2'823	2'703	120	4.4 %

6. Autres créances

	31.12.2021	31.12.2020	Variation	
			en valeur absolue	en %
Autres créances ¹	16'015	19'178	-3'163	-16.5 %
Créances nées des activités de placement	918	1'140	-222	-19.5 %
Créances fiscales	18	546	-528	-96.7 %
Total des autres créances	16'951	20'864	-3'913	-18.8 %

¹ Dont créances envers des sociétés liées de kCHF 10'033 en 2021 et kCHF 13'587 en 2020

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurances SA

Explications sur le bilan

Montants en CHF 1'000

7. Provisions techniques

	31.12.2021	31.12.2020	Variation	
			en valeur absolue	en %
Reports de primes	320	295	25	8.5 %
Provisions pour sinistres en cours ¹	122'514	116'989	5'525	4.7 %
Autres provisions techniques	331'638	296'272	35'366	11.9 %
Réserves mathématiques	21'867	19'588	2'279	11.6 %
Provisions pour parts d'excédents contractuels	18	21	-3	-14.3 %
Provisions pour fonds d'excédents	900	0	900	-
Total des provisions techniques	477'257	433'165	44'092	10.2 %

¹ Dont part des réassureurs (figure à l'actif du bilan) de kCHF 1'209 en 2021 et kCHF 1'449 en 2020

8. Provisions non techniques

	31.12.2021	31.12.2020	Variation	
			en valeur absolue	en %
Provisions financières	96'800	93'500	3'300	3.5 %
Autres provisions	0	0	0	0.0 %
Total des provisions non techniques	96'800	93'500	3'300	3.5 %

9. Dettes nées d'opérations d'assurance

	31.12.2021	31.12.2020	Variation	
			en valeur absolue	en %
Dettes à l'égard des preneurs et preneuses d'assurance	3'006	1'370	1'636	119.4 %
Avances de prime des preneurs et preneuses d'assurance	62'354	57'127	5'227	9.1 %
Dettes à l'égard des agent-es et des intermédiaires	252	89	163	183.1 %
Dettes à l'égard des entreprises d'assurance et de réassurance	230	41	189	461.0 %
Total des dettes nées d'opérations d'assurance	65'842	58'627	7'215	12.3 %

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurances SA

Explications sur le bilan et le compte de résultat

Montants en CHF 1'000

10. Autres passifs

	31.12.2021	31.12.2020	Variation	
			en valeur absolue	en %
Autres dettes ¹	4'367	17'421	-13'054	-74.9 %
Dettes nées d'activités de placement	0	0	0	0.0 %
Dettes fiscales	212	815	-603	-74.0 %
Total des autres passifs	4'579	18'236	-13'657	-74.9 %

¹ Dettes envers des sociétés liées de kCHF 265 en 2021 et kCHF 355 en 2020

11. Variations des provisions techniques

	2021	2020	Variation	
			en valeur absolue	en %
Variations des provisions pour sinistres en cours	-5'525	-1'583	-3'942	249.0 %
Variations des autres provisions techniques	-35'365	-146'693	111'328	-75.9 %
Variations des réserves mathématiques	-2'280	-2'463	183	-7.4 %
Variations des provisions pour parts d'excédents contractuels	3	1	2	200.0 %
Variations des provisions pour fonds d'excédents	-900	0	900	-
Total des variations des provisions techniques	-44'067	-150'738	106'671	-70.8 %

12. Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte

	2021	2020	Variation	
			en valeur absolue	en %
Charges de personnel	73'769	70'558	3'211	4.6 %
Autres charges	30'549	35'121	-4'572	-13.0 %
Amortissements	2'152	3'137	-985	-31.4 %
Total des frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	106'470	108'816	-2'346	-2.2 %

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurances SA

Explications sur le compte de résultat

Montants en CHF 1'000

13. Produits des placements

	Produits		Plus-values non réalisées		Plus-values réalisées		Total des produits des placements	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Biens immobiliers	1'045	1'094	0	0	0	0	1'045	1'094
Participations	51	45	0	0	0	0	51	45
Titres à revenu fixe	4'541	5'106	1'655	0	574	214	6'770	5'320
Actions	2'189	2'421	231	668	6'676	8'471	9'096	11'560
Autres placements de capitaux	2'075	3'021	0	34	7'356	3'282	9'431	6'337
Total des placements de capitaux	9'901	11'687	1'886	702	14'606	11'967	26'393	24'356

14. Charges financières et frais de gestion des placements

	Charges d'administration des placements		Moins-values non réalisées et provisions pour dépréciation		Moins-values réalisées		Total des charges financières et frais de gestion des placements	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Biens immobiliers	-	-	-296	-501	0	0	-296	-501
Participations	-	-	0	0	0	0	0	0
Titres à revenu fixe	-	-	-2'047	-4'208	-685	-663	-2'732	-4'871
Actions	-	-	0	0	-673	-799	-673	-799
Autres placements de capitaux	-	-	-917	-471	-2'693	-504	-3'610	-975
Total des placements de capitaux	-470	-847	-3'260	-5'180	-4'051	-1'966	-7'781	-7'993

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurances SA Autres indications

Montants en CHF 1'000

Nom, forme juridique, siège

CONCORDIA Assurances SA, selon le droit suisse des sociétés anonymes, avec siège à Lucerne

Nombre de collaborateurs et collaboratrices en moyenne annuelle

	31.12.2021	31.12.2020
Nombre de collaborateurs et collaboratrices (équivalents plein temps)	1'166	1'135

L'ensemble des collaborateurs et collaboratrices est employé aussi bien auprès de CONCORDIA Assurances SA qu'auprès de CONCORDIA Assurance de maladie et accidents SA.

Valeur résiduelle des dettes découlant de crédits-bails dont l'échéance est supérieure à douze mois

	31.12.2021	31.12.2020
Dettes découlant de crédits-bails	69	0

Dettes à l'égard des institutions de prévoyance

	31.12.2021	31.12.2020
Caisse de pension de CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA	0	0
AXA Fondation de prévoyance professionnelle, Principauté du Liechtenstein	0	0
Total des dettes à l'égard des institutions de prévoyance	0	0

Sûretés en faveur de tiers

Pour la garantie des actifs liés

	31.12.2021	31.12.2020
Débit de la fortune liée	562'395	506'773

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurances SA

Autres indications

Montants en CHF 1'000

Responsabilité solidaire

CONCORDIA Assurances SA fait partie du groupe d'imposition TVA du groupe CONCORDIA et répond solidairement pour les engagements en matière de TVA de ce dernier à l'égard des autorités fiscales.

Honoraires versés à l'organe de révision

	31.12.2021	31.12.2020
Révision	145	132
Prestations de service	0	0
Total des honoraires versés à l'organe de révision	145	132

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

Il n'existe pas d'autres faits devant être présentés conformément à l'art. 959c du code des obligations.

Données sur la conduite d'une évaluation des risques

Le Conseil d'administration a mis en place un processus de gestion des risques à l'aide duquel il identifie et évalue les risques de manière périodique et systématique. Les risques existentiels identifiés sont résumés dans un portefeuille de risques et évalués selon la probabilité de leur survenance et l'ampleur potentielle de leurs dommages. Chacun de ces risques est assigné à un ou une membre du Comité directeur qui en est désigné-e responsable. Au moins une fois par an, le Conseil d'administration reçoit un rapport du Comité directeur portant sur l'évolution des risques existentiels et les mesures adoptées. De plus, le Conseil d'administration a instauré un système de contrôle interne efficace, afin de garantir la conformité des comptes annuels avec les règles applicables en matière de présentation des comptes et la régularité des rapports d'entreprises.

Transactions avec des personnes et sociétés liées

Aucune transaction d'importance n'a été effectuée avec des personnes liées durant la période de rapport. Les créances et dettes à l'égard des détenteurs et détentrices de participations et des sociétés liées sont décrites plus en détail aux chiffres 6 et 10.

Affectation du résultat du bilan

CONCORDIA Assurances SA

Montants en CHF 1'000

	2021	2020
Report des exercices précédents	0	0
Résultat du bilan de l'exercice annuel	43'603	89'185
Total du résultat du bilan disponible	43'603	89'185
Versement d'un dividende	0	5'000
Attribution/prélèvement de réserves facultatives issues du bénéfice	43'603	84'185
Attribution/prélèvement de réserves légales issues du bénéfice	0	0
Report sur le nouvel exercice	0	0
Total	43'603	89'185

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

Rapport de l'organe de révision

CONCORDIA Assurances SA

 Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée générale de
CONCORDIA Assurances SA
Lucerne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de CONCORDIA Assurances SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, le tableau des fonds propres et l'annexe (pages 44 à 59) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan (page 60) est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Martin Schwörer
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Janani Rajmohan
Expert-comptable diplôme suisse

Lucerne, le 25 mars 2022

Éditrice:
CONCORDIA
Bundesplatz 15
6002 Lucerne

Téléphone +41 41 228 01 11

www.concordia.ch
info@concordia.ch

Rédaction: Manuel Bamert
Illustrations: Neustadt Gruppe AG, Lucerne
Photographies: Janmaat GmbH

Le présent rapport de gestion est publié en français et en allemand.